

## ECLAIRAGE

### Haïti, deux cents ans de malheurs

Voici la version intégrale de l'article rédigé par le géographe et directeur de recherche au CNRS, Christian Girault, à paraître dans le *Nouvel Observateur* daté du jeudi 21 janvier 2010.

Le séisme destructeur de Port-au-Prince donne l'occasion d'envoyer un nouveau coup de projecteur sur ce petit pays situé au cœur des Caraïbes, dans la partie occidentale de l'île d'Ayiti (pour reprendre le nom indigène qui signifie "terre de montagnes"). Un pays méconnu, malgré les liens qui le rattachent à la France et à l'espace francophone. De l'autre côté de la frontière, sur la même île, la République Dominicaine, malgré son image touristique avenante, reste bien mal connue également.

### Derrière les montagnes, encore des montagnes (Proverbe haïtien)

La géographie physique d'Haïti est heurtée avec ses plaines étroites, encadrées de chaînes montagneuses abruptes. La plus haute, le massif de la Selle, domine un fossé d'effondrement (graben) occupé par la plaine du **Cul-de-Sac**, où s'est largement étalée l'agglomération de Port-au-Prince dans les dernières décennies. La côte, très découpée, abrite de nombreux ports naturels mais la mer est peu poissonneuse. Le pays, même s'il n'occupe qu'une superficie restreinte (28 000 km<sup>2</sup>), sur le versant occidental de l'île, est très exposé aux risques naturels de deux ordres : les séismes et les cyclones. Les tremblements de terre ont touché, avant ce terrible 12 janvier 2010, les deux principales villes : Port-au-Prince, frappée en 1751, soit deux ans seulement après sa fondation comme nouvelle capitale de la colonie et Cap-Haïtien détruit en 1842. Les cyclones (ou "ouragans" selon le nom indigène), avec une périodicité funeste, ont encore frappé durement dans les années récentes en 2004 et en 2008, avec des milliers de victimes dans la ville des Gonaïves. La République Dominicaine, qui occupe les deux tiers de l'île sur le versant oriental, est mieux dotée en plaines fertiles et sa pluviométrie, en raison des alizés, bien meilleure qu'en Haïti.

### Des destructions massives

Mais l'histoire de cette île, depuis sa conquête et sa colonisation par les Européens, est encore plus brutale que sa géographie : une histoire faite de destructions, de guerres, de violences, au cours de laquelle se sont construites péniblement deux nations, l'Haïtienne et La Dominicaine. Cette île, la préférée de Colomb, qui y fonda, avec son frère, les premières cités, a été aussi le théâtre du saccage des cultures amérindiennes, et, dans une séquence implacable, le lieu d'installation des premières plantations de canne à sucre dans les Amériques, dans le cadre du système esclavagiste s'approvisionnant en main-d'œuvre par la traite des Africains.

Haïti, qui s'appelait dans cette phase coloniale Saint-Domingue, a vécu officiellement sous le régime français à partir du **traité de Ryswick** (1697) qui a officialisé sur le parchemin le grignotage territorial et l'ingérence des corsaires, et autres boucaniers dans la partie occidentale de la colonie espagnole. Lorsque les dernières troupes du formidable corps expéditionnaire lancé par **Napoléon Bonaparte** pour reprendre la colonie et y rétablir l'esclavage sont défaits aux abords du Cap-Haïtien (autrefois Cap-Français) le 18 novembre 1803 s'achève donc un épisode de colonisation, finalement assez bref (un

peu plus de cent ans), mais qui marque durablement la formation ethnique et culturelle du pays (la langue créole est en bonne partie issue du français parlé par les maîtres).

Les révolutions et les guerres de la colonie de Saint-Domingue constituent une période complexe, à l'égal de la Révolution française. Mais nos manuels d'histoire sont particulièrement discrets sur la question. Nos jeunes n'apprennent pas grand chose de la naissance d'Haïti, qui réussit à la fois à abolir l'esclavage et à gagner son indépendance à la force des armes et de la genèse de la République Dominicaine à l'Est (qui fut aussi une colonie française pendant quelques années, entre 1795 et 1808).

Or l'histoire de ces jeunes nations a été intimement liée à celle de la France révolutionnaire et impériale. On "bassine" les lycéens avec les victoires de Napoléon, alors que l'**expédition de Saint-Domingue** de 1802, qui aboutit à la capture du général Toussaint - Louverture et à la débâcle du Cap, un échec cinglant à l'aube de l'Empire, est à peine mentionnée. Un silence bien regrettable.

En 1804 Haïti - le pays adopte un nouveau nom pour rappeler l'héritage amérindien - naît libre mais ruiné. Les pertes humaines sont énormes (des deux côtés) ; beaucoup des agronomes, des ingénieurs, des techniciens sont morts ou ont quitté l'île. Les capitaux se sont évanouis. La tentative habile de compromis recherchée par Toussaint - Louverture est rejetée définitivement et les Blancs sont massacrés (une bonne partie avaient déjà pris le chemin de l'exil à Cuba, en Louisiane, à Philadelphie, où ils relanceront des activités qui parfois entrèrent en concurrence avec celles d'Haïti.)

## Haïti au ban des nations

Haïti, dont le statut politique est incertain, "Empire" avec Dessalines, "Royaume" avec Christophe, "République" avec Pétion et Boyer, est une colonie rebelle et elle n'est reconnue par les puissances de l'époque que bien plus tard. Par une ordonnance le roi Charles X accorde l'autonomie à "ses sujets de Saint-Domingue", pour ne pas écrire le nom d'Haïti. Les Haïtiens doivent payer une dette énorme pour indemniser les anciens colons français. Ce n'est qu'en 1838, sous Louis-Philippe, que la France reconnaît réellement le pays et passe un traité d'amitié avec la République d'Haïti. Ce texte continue à régir les relations avec notre ancienne colonie. Le Saint-Siège suivra, puis les États-Unis, après l'abolition de l'esclavage par Lincoln. Bolívar, de son côté, de façon totalement ingrate, car les Haïtiens l'avaient sauvé à deux reprises, n'avait pas invité Haïti au Congrès de Panama en 1826. Pendant cette première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle les dirigeants ont une obsession, la crainte du retour des maîtres et colonisateurs. Cela les entraîne au surarmement, à des dépenses considérables pour la construction de défenses, de nombreux forts, le plus gigantesque étant la citadelle du roi Christophe, près du Cap-Haïtien. Cela les conduit aussi à occuper la partie Est de l'île, qui deviendra la **République Dominicaine**. Conséquence de cette stratégie d'occupation et de tentative d'assimilation des "Hispano - Dominicains" : la naissance d'une nouvelle nation, car les Dominicains se rebellent en 1844 contre la tutelle haïtienne. Par la suite, les gouvernants haïtiens mèneront trois guerres, très coûteuses, pour reprendre ce territoire dominicain, aboutissant à des défaites cuisantes et créant des blessures durables entre les deux peuples qui se partagent désormais l'île.

## "L'union fait la force" [Devise d'Haïti] – La désunion fait le chaos.

La mutation se poursuit et elle est sanglante. L'alliance des noirs et des métis - que l'on appelle en Haïti "mulâtres" -, qui avait conduit à la victoire des insurgés, est mise à rude épreuve. Les anciens libres et les généraux se partagent les terres cultivables tandis que les nouveaux libres ne veulent pas entendre parler d'astreinte aux plantations et s'échappent vers les mornes pour y créer une petite paysannerie vivrière sur les terrains les plus difficiles (**Paul Moral** "Le paysan haïtien", Maisonneuve et Larose,

1961). Sur le plan politique c'est le règne des chefs militaires, de véritables caudillos, parfois appuyés sur des bases régionales (le Sud contre le Nord). Beaucoup de ces caudillos sont tués dans les combats, assassinés ou doivent s'exiler. La comparaison avec l'Amérique latine montre des similitudes frappantes pour cette époque (y compris la République Dominicaine bien entendu). Les forces civiles existent à peine ou sont manipulées. Les chefs lèvent dans les campagnes des armées de mécontents qui ravagent le pays ; et pour financer les dépenses les dirigeants ont recours à des emprunts concédés par des banquiers internationaux avec des conditions léonines. Le non remboursement des dettes amène des interventions de plus en plus grandes des puissances dans la politique haïtienne. L'étude de Leslie Péan, montre l'emprise de la corruption et l'autoritarisme brutal de gouvernants comme Boyer ou Geffrard, pourtant considérés parmi les plus positifs, parce que cultivés et éclairés dans l'histoire d'Haïti (Economie de la corruption, Maisonneuve et Larose, 2003) Que dire de véritables satrapes comme Soulouque qui se fait proclamer empereur en 1849 ? Vers la fin du siècle et dans les premières années du 20ème siècle, l'instabilité politique devient effrayante (Voir le livre de **Pascale Berloquin-Chassany** "Haïti, une démocratie compromise", L'Harmattan, 2004).

## Le siècle américain

Le 20ème siècle est dominé par l'entrée en scène d'un nouvel acteur : les États-Unis qui par leur politique impérialiste dans la Région des Caraïbes, veulent assainir et policer ce qu'ils voient comme une zone de dangers (sanitaires, politiques,...). Ils commencent par prendre le contrôle des douanes pour assurer le paiement des dettes contractées et poursuivent, en profitant de l'absence des puissances européennes engagées dans la Grande Guerre, par une occupation militaire en bonne et due forme qui se prolonge 19 ans (1915-1934), avec la collaboration d'hommes de paille. Cependant l'intervention n'est pas de tout repos. Elle se heurte à une résistance populaire que les Marines ont des difficultés à mater. Par ailleurs l'échec des compagnies américaines dans leurs entreprises capitalistes fait réfléchir : le pays ne deviendra pas un pays de grandes plantations comme Cuba ou la République Dominicaine.

Une réaction nationaliste, à la mesure de l'agression américaine, se manifeste. Les Duvalier règnent de 1957 à 1986 avec une idéologie odieuse, qui a été assimilée à un "fascisme" tropical (Gérard Pierre - Charles) : c'est une conséquence ultime de l'occupation américaine. Chez **François Duvalier** (le père) le glissement du nationalisme vers les théories raciales du "noirisme" est une manière démagogique d'imposer la violence des masses. Le fils, Jean-Claude, qui vit à ce jour quelque part en France, est un personnage falot, manipulé d'abord par sa mère puis par sa femme. Il doit partir en février 1986 devant la colère des foules urbaines.

## La recherche chaotique de la voie démocratique (1986-2010)

Les espoirs de démocratisation aboutissent cependant rapidement à une transition manquée. Les Forces Armées (FAH), avatar de la Garde Nationale, mise en place par les Américains, perpètrent plusieurs coups d'État, dont le plus dur, sous la houlette du colonel R.Cédras, entraîne une répression féroce des forces vives (syndicats, coopératives...). Avec **Jean-Bertrand Aristide**, premier Président élu démocratiquement dans le cadre de la nouvelle Constitution de 1987, il y a pendant quelques mois une nouvelle étincelle d'espoir, vite éteinte. A son idée de la réhabilitation des pauvres et des sans-grade "Tout'moun cé moun" ["Chacun est honorable et a droit au respect"], manquait certes un programme précis, ce qui a fait parler de populisme dans le meilleur des cas et de prestidigitacion dans le pire. Mais Aristide, qui perd ses appuis populaires et recourt lui aussi à des nervis, est chassé à son tour manu militari par les Français et les Américains en 2004, l'année où devait être célébré le bicentenaire de l'indépendance. Triste anniversaire en vérité.

Au total le constat est sévère. Les auteurs de coups d'Etat n'ont jamais été jugés. L'argent mal acquis des Duvalier n'a pas été rendu. Les crimes politiques nombreux, les assassinats comme celui de Jean Dominique, directeur de Radio Haïti Inter, n'ont jamais été élucidés. Et surtout un état de droit n'a, à aucun moment de l'histoire, été mis en place, alors que l'économie est exsangue et que les Haïtiens qui souhaitent travailler n'ont souvent que le choix d'émigrer en République Dominicaine, aux États-Unis, au Canada, aux Antilles françaises..., les minima en termes d'éducation de base, de cadre sanitaire, de sécurité humaine n'étant pas garantis sur le territoire de l'île.

La **Mission de Stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH)** a donc devant elle une tâche qui paraissait surhumaine, même avant la catastrophe de janvier. Elle a péniblement réussi à restaurer l'ordre public, en s'attaquant aux bandes criminelles qui terrorisaient la population dans les années 2004-2007, elle freine le trafic de stupéfiants qui profite de l'anarchie ambiante, mais elle n'a pas encore pu renforcer la police judiciaire, assainir les prisons. Presque tout reste à faire. Il est cependant heureux que des pays d'Amérique du Sud, comme le Brésil, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, qu'on ne peut soupçonner de visées impérialistes, qui aient accepté de prendre le relais en envoyant des contingents importants de casques bleus. Ils voient avec des yeux neufs une réalité étonnante.

### **Renouer avec Haïti et la République Dominicaine**

Les Haïtiens ont parfois la tentation d'accuser les étrangers (les "Blancs") des malheurs de leur pays. Il est vrai, comme il a été rappelé, que les responsabilités historiques sont lourdes, mais les Haïtiens, par une dialectique terrible, ont aussi réagi aux événements dramatiques par la violence destructrice, presque suicidaire - c'est le fameux cri des insurgés "Coupez têtes - brûlez cailles [les maisons]" - ou encore par une fuite dans l'ordre supranaturel, où les religions foisonnantes (catholicisme, vaudou, sectes protestantes) se font d'ailleurs une concurrence acharnée.

Il convient de renouer avec Haïti, et avec sa voisine la République Dominicaine, qui a connu une trajectoire historique différente, mais qui reste un pays pauvre, certes à un niveau de développement bien différent de celui d'Haïti. Il est étonnant qu'aucun chef d'Etat français n'ait jamais mis le pied sur le sol de l'île et n'ait jamais salué le drapeau bleu et rouge, issu de la Révolution française. De même que nous assurons un devoir de solidarité aujourd'hui dans l'action humanitaire sur le terrain, nous ne pouvons plus échapper à plus longue échéance au devoir de mémoire et nous devons participer, avec d'autres partenaires d'Europe, des Amériques et des Caraïbes à la reconstruction institutionnelle, éducative et morale de ce petit pays créole.

### **Christian Girault**

Christian Girault (CNRS) "Haïti. Deux cents ans de malheurs" /Le Nouvel Observateur/, N° 2359, Janvier 2010, pages 42-43.

Le texte intégral se trouve sur le site internet du /Nouvel Obs/.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/opinions/tribunes/20100119.OBS4076/haïti\\_deux\\_cents\\_ans\\_de\\_malheurs.html](http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/opinions/tribunes/20100119.OBS4076/haïti_deux_cents_ans_de_malheurs.html)